

2020

S'Hommerter Blàtt

Bulletin municipal de **HOMMERT** - décembre 2020





2020 restera pour chacun d'entre nous associée à la pandémie mondiale de la Covid-19.

2020 restera synonyme de crise sanitaire, d'économie en dépression, de libertés en tenaille... mais je ne vais pas m'étendre davantage sur ces graves sujets qui sont notre quotidien depuis quelques mois, et que les médias relaient bien mieux que moi.

Dans notre petit village, au cœur de la nature, nous faisons partie des privilégiés pour qui ces difficiles épreuves ont souvent été plus faciles à vivre que dans les grandes villes.

Dès le premier confinement, j'ai pu constater que la solidarité et l'entraide entre voisins se sont immédiatement et naturellement mises en place. Je crois pouvoir dire qu'aucun de nos concitoyens n'est resté dans le besoin ou isolé. Ceci grâce à la fraternité et l'esprit de solidarité dont vous avez fait preuve, merci à tous !

Juste avant le confinement, 2020 c'était aussi les élections municipales. Laissez-moi donc remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur vote, m'ont renouvelé leur confiance. Je peux vous assurer que mon équipe et moi-même mettrons tout en œuvre pour que l'intérêt du village soit au cœur de toutes nos décisions. Je tiens également à saluer les candidats de la liste adverse pour leur fair-play.

Quelques mots au sujet des travaux : côté SIVOM, les travaux d'agrandissement du columbarium s'achèvent en cette fin d'année, ainsi nous avons à nouveau 8 caves urnes à disposition.

Une première subvention pour la réfection du toit du logement de l'école a été acceptée, nous prévoyons d'en solliciter une deuxième avant la réalisation des travaux. Le logement lui, a été loué, puisque nous avons installé le périscolaire dans la salle de classe qui était libre.

Pour ce qui est des travaux dans la rue de la Guinguette (pose de bordures), nous avons également obtenu le financement. Les travaux débiteront au 1er trimestre 2021.

En septembre, afin de relancer la machine économique, l'Etat a proposé des subventions exceptionnelles. Nous avons donc préparé différents dossiers en vue de la réalisation de rénovations nécessaires... Nous avons d'ores et déjà obtenu une aide à hauteur de 52 % des travaux pour renouveler le sol et les peintures à l'intérieur du foyer. Un financement de 50 % des travaux nous a également été octroyé pour le remplacement de la chaudière du presbytère. Dans notre lancée, nous avons mis à l'étude l'isolation des murs de cette

bâtisse, ce qui permettra de faire de belles économies d'énergie. Est aussi au programme de 2021 une demande auprès du département pour le lancement du projet de remembrement des terrains agricoles de Hommert, ceci dans le but de rassembler le patrimoine foncier de la commune et de préparer l'avenir.

On nous avait promis la fibre pour 2020. La crise sanitaire a tout chamboulé... Encore un peu de patience à nos amis internautes, le raccordement est proche !!

Voilà donc les grandes lignes du programme pour l'année à venir.

2021 se profile à l'horizon, et avec elle beaucoup d'espoir... Espoir de sortir de cette crise et de vaincre ce virus, pour que la vraie vie reprenne ses droits.

C'est lorsque l'on perd ce qui, au quotidien, nous semblait si banal et si « naturel », que l'on se rend compte de la valeur des choses.

Il en est ainsi, de la santé naturellement, de la liberté de circuler et de travailler, mais aussi du privilège de se réunir pour faire la fête, du sport, pour s'amuser, jouer ensemble, bref PARTAGER.

C'est aussi en ces temps troublés que l'on se rend compte de la richesse du tissu associatif de notre village.

Je vous donne rendez-vous, l'année prochaine je l'espère, pour soutenir nos associations et profiter pleinement des journées festives qu'elles nous promettent...

En attendant ces jours meilleurs, je m'associe à l'ensemble de mon conseil municipal, mes fidèles adjoints et mon personnel communal, pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Que la santé, la joie et le bonheur soient au rendez vous pour cette nouvelle année.

Jean-Jacques REIBEL
Maire de Hommert

2021

M. le Maire, Jean-Jacques Reibel ainsi que l'ensemble des adjoints et Conseillers municipaux, vous souhaitent une BONNE ANNÉE 2021 !

Bulletin d'Infos édité par la commune de Hommert
40 rue Principale - 57870 HOMMERT
Tél. 03 87 25 13 64 - Fax 03 87 25 13 93
www.hommert.fr

Séance du 3 Mars 2020

- Le Conseil Municipal accepte d'encaisser le remboursement d'un montant de 2697,60€ de la société A4-A3 suite au changement de prestataire pour le photocopieur de la mairie.
- le CM demande la dissolution du SIE de Hommert Harreberg avec effet au 1er juillet 2020,
- le CM accepte de reverser au SIE de Wintersbourg le résultat de clôture du SIE de Hommert Harreberg,
- le CM accepte que le SIE de Wintersbourg pratique un lissage progressif des tarifs pour les abonnés de Hommert et Harreberg jusqu'à l'extinction de la dette transférée. La première année, le tarif au m3 facturé par le SIE de Hommert Harreberg sera appliqué aux abonnés de ces deux communes. Les années suivantes le tarif sera actualisé en fonction de l'évolution des annuités à payer.
- le CM demande le transfert de la compétence « eau » au SIE de Wintersbourg avec effet du 1er juillet 2020.

Séance du 25 mai 2020

• VOTE du Conseil Municipal

M. Reibel Jean-Jacques est proclamé Maire. Mme Alvarez Florence est proclamée 1ère adjointe, M. Lefebvre Jean est proclamé 2ème adjoint et M. Eschenbrenner Thierry est proclamé 3ème adjoint.

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints :
 Pour le Maire : 21,5% de l'indice terminal.
 Pour les adjoints : 8,4% de l'indice terminal.
 Le Conseil Municipal confie au Maire différentes délégations afin de favoriser la bonne administration communale.

Le Conseil nomme les délégués aux différentes instances

- Conseil Communautaire Sarrebourg Moselle Sud : Reibel Jean-Jacques et Alvarez Florence
- SIVOM : Titulaires : Reibel Jean-Jacques, Alvarez Florence, Lefebvre Jean. Suppléants : Holtz Serge, Tributout Anne-Cécile, Eschenbrenner Thierry
- CEG Hartzviller : Titulaires : Holtz Serge et Litscher Cécile, Suppléants : Eschenbrenner Thierry et Alvarez Florence

Séance du 4 juin 2020

• Vote compte administratif :

Le compte administratif de 2019 se solde de la manière suivante :

- un excédent de 22.812,42 € en section de fonctionnement
- un excédent de 41.930,60 € en section d'investissement

Soit un résultat global de l'exercice en excédent de 64.743,02 €

Par intégration des résultats de 2018, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants :

- un excédent de 259.526,18 € en section de fonctionnement
- un excédent de 6.931,82 € en section d'investissement

Soit un résultat global de l'exercice en excédent de 266.458,00 €

• Vote des taux de fiscalité directe locale 2020

- Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2020 transmis par les services fiscaux de la Moselle :

	Bases d'imposition 2018	Taux 2018	Bases d'imposition prévision. 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	428 202	18,13%	432 300 €	77 252 €
Taxe Foncière Bâti	278 925	11,24%	281 100€	31 596 €
Taxe Foncière Non Bâti	9 764	100,05%	9 800 €	9 805 €
Total				41 401 €

• Les taux de fiscalité directe locale suivants sont adoptés :

- Taxe d'habitation.....18,13%
- Taxe sur le foncier bâti11,24%
- Taxe sur le foncier non bâti.....100,05%

• Communication et divers :

- M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le prochain recensement aura lieu en janvier et février 2021.
- Le poste de coordonnateur et d'agent recenseur est attribué à la secrétaire de mairie, Vanessa Oligier.

Séance du 27 août 2020

- Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres : Président : Reibel Jean-Jacques, Délégués titulaires : Lefebvre Jean, Maurice Cathy, Spitz Rebecca, Délégués suppléants : Eschenbrenner Thierry, Alvarez Florence, Litscher Cécile.



Conseil municipal élu le 22 mars 2020

Le 25 mai, les nouveaux membres du conseil municipal sont installés dans leurs fonctions :

Mesdames Alvarez Florence, Bonne Rebecca, Kremer Monique, Litscher Cécile, Maurice Cathy et Tributout Anne-Cécile ainsi que messieurs Eschenbrenner Thierry, Holtz Serge, Lefebvre Jean, Moutier Bertrand, Reibel Jean-Jacques.

Séance du 27 août 2020

- Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres : Président : Reibel Jean-Jacques, Délégués titulaires : Lefebvre Jean, Maurice Cathy, Spitz Rebecca, Délégués suppléants : Eschenbrenner Thierry, Alvarez Florence, Litscher Cécile.

- Désignation des membres du Syndicat des eaux de Wintersbourg : Délégués titulaires : Eschenbrenner Thierry et Reibel Jean-Jacques, Délégué suppléant : Kremer Monique.

- Le Conseil Municipal adopte le projet d'un groupement de commandes portant sur la fourniture d'électricité. Avec l'appui des services de Moselle Agence Technique (MATEC), le tarif pourra être négocié plus massivement. Aucune procédure n'aura à être lancée par la commune et aucun marché public n'aura à être mis en place.

- M. Gérard Bruno a fait une proposition de vente de terrains à la commune (terrains cadastrés section 6 parcelles n°51 – 52 – 37 – 76 d'une contenance totale de 76,36 ares) au prix de 7.000€. Le Maire a négocié le tarif à 6.500€. Le Conseil Municipal, après discussion, accepte la négociation.

- Le Maire informe le CM de la possibilité de solliciter des subventions exceptionnelles DETR/DSIL. Il propose de déposer un dossier pour le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés dans le logement communal (3 appart) pour un montant de 24.907 € H.T.

- Le Maire propose également de déposer un dossier pour la rénovation des sols et peintures du Foyer Communal. Le montant total des travaux est estimé à 19.046€ H.T.

- Le CM approuve les achats suivants :

- Nouvel ordinateur pour la mairie (l'ordinateur utilisé jusqu'à présent devenait obsolète).

- Dernière version du logiciel comptable pour les tâches administratives.

- Mise en place du transfert dématérialisé vers la sous-préfecture et la trésorerie.

- Le CM décide de modifier le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints suivant les derniers taux autorisés depuis les dernières élections municipales. Maire : 25.5% de l'indice terminal soit 857,91 €, Adjoints : 9.9% de l'indice terminal soit 333,07 €.

Séance du 10 novembre 2020

- Le Conseil Municipal décide la mise en place de prestations sociales pour le personnel communal et autorise l'adhésion au CNAS de Mme

REIBEL Jacqueline et Mme OLIGER Vanessa.

- Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la fondation du patrimoine.

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT D2051 : Concessions et droits similaires		2.500 €
D21318 : autres bâtiments publics	2.500 €	
TOTAL	2.500 €	2.500 €

- Vu le bilan des factures énergétiques liées aux logements communaux et après la constatation d'une consommation énergétique non négligeable, due en partie au manque d'isolation du bâtiment, il est fait état au Conseil Communal de la possibilité d'obtenir des subventions pour isoler ce bâtiment. Le Conseil Municipal décide de la création de dossiers de subventions afin d'étudier la faisabilité des travaux.

- M. Le Maire informe le CM que la régularisation annuelle des charges locatives des logements communaux a fait ressortir que la provision mensuelle demandée par la commune est nettement insuffisante.

- Le Conseil Municipal décide l'augmentation des provisions sur charges :
 - 130 à 170 pour le logement à l'Etage
 - 120 à 170 pour le logement au RDC
 - 100 à 140 pour le studio.

- Afin de générer une réserve foncière pour la commune, le Conseil Municipal (sauf Mmes Kremer et Maurice qui se sont abstenues lors du vote) décide :

- de demander au Conseil Départemental l'inscription de la Commune au projet d'Aménagement foncier.

- de solliciter le Département pour instituer une Commission Communale d'Aménagement Foncier.

- M. Caudwell propose à la commune la vente de son terrain cadastré section 6 n°20 d'une contenance de 38,11 ares. Le Conseil Municipal décide d'acquiescer ce terrain au prix de 23€/are soit pour un total de 876,53€.

- Le CM décide d'accéder au vœu d'achat de M. Reiser Dominique et de lui vendre une partie de la parcelle cadastrée section 8 n°441.

- Décision modificative : une modification du budget est nécessaire afin de compléter certains crédits.

Séance du 18 décembre 2020

- Le CM autorise le maire à faire une demande de subvention Relance Rurale pour la rénovation des peintures et du sol du Foyer communal .

- Le maire informe le CM que la commune est en attente d'un devis pour le projet d'aménagement du carrefour rue de l'avenir et rue du stade. Evolution de la population du village selon les chiffres de l'Insee : en 2016 : **340 habitants** au 1er janvier 2018 : **339 habitants**

RECENSEMENT :

Suite à la crise sanitaire, la décision du report du recensement nous a été communiquée : Le **RECENSEMENT** aura lieu en janvier/février 2022 au lieu de janvier 2021.

Le site internet de Hommert est à votre disposition, consultez-le

www.hommert.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Sont venus s'installer à Hommert :

En 2019 :

- Rebecca Bier et Nicolas Cartier
- Nathan Bour
- Françoise Keith et Jean Pierre Hild

En 2020 :

- Paul Gauthier
- Josiane Rosenberger
- Chrystelle Kaulanjan, Nicolas Nury et leurs enfants Elysa et Elyott
- Julian Litzhan, José Eduardo Marquès et leur fille Evy

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village et comptons sur eux pour participer, chacun à sa manière, à la dynamique de vie que nous nous efforçons d'insuffler.

Secrétaire de mairie

Anne Guérin était fidèle à son poste de secrétaire de mairie de Hommert et du Sivom depuis 2007.

Elle a libéré son fauteuil fin avril 2020, après plus de 11 années de bons et loyaux services. Pour cause de Covid 19, nous n'avons pas eu l'occasion de fêter son départ comme il se doit.

Tout le village et la municipalité unissent leur voix, pour remercier chaleureusement Anne, pour son engagement et son dévouement au sein de notre commune. Nous lui souhaitons bonne continuation dans la poursuite de sa carrière.

Un nouveau sourire vous accueille désormais. Depuis le 1^{er} mai, **Vanessa Oligier**, domiciliée au village, s'est installée dans le fauteuil du secrétariat. Elle a très vite su s'adapter aux exigences du métier, son efficacité et sa rigueur sont pleinement appréciées à ce poste.



Anne Guérin



Vanessa Oligier



Mariage

toutes nos félicitations aux époux

le 14 mars 2020 : Gwennaél, Valentin Emilien DUBUS et Laurine PASQUIER (photo)



PACS toutes nos félicitations

le 20 février 2020 entre M. WACKENHEIM Charles et Mme BOUKHANA Maïka



Etat civil

Naissances

toutes nos félicitations aux parents

Lou-Ann Gabrielle KUCHLY

née le 27 mai 2020

Fille de Jonathan Nicolas KUCHLY et d'Aurélienne Gabrielle HYNDA

Décès, toutes nos condoléances aux familles



Thierry, Bernard DEJEAN

Né le 25 mai 1964 à Verdun, décédé le 14 mars 2020 à Haguenaou



Roland SPITZ

Né le 16 juillet 1950 à Phalsbourg, décédé le 22 mai 2020 à Sarrebourg

Décès hors commune :

HAECKLER Raymond Isidore

Né le 9 avril 1934 à Hommert, décédé le 4 avril 2020 à Sarrebourg

KREMER Yvette Thérèse

Née le 16 février 1949 à Hommert, décédée le 31 mars à Forbach

SPRENG Mathilde

Née le 15 mai 1932 à Hommert, décédée le 17 mars à Ars-Laquenexy (Moselle)

HAECKLER Alphonse

Né le 2 août 1941, décédé le 25 août 2020 à Sarrebourg

HOLDERBACH Ernest

Né le 14 octobre 1939, décédé le 25 novembre 2020 à Sarre Union

Kremer Roger

Né le 10 décembre 1957, décédé le 18 décembre 2020 à Phalsbourg

Recommandations

Ça porte bonheur?

- Déjections canines : le plus élémentaire savoir-vivre nous impose de ne pas prendre nos trottoirs pour des crotoirs.

Déneigement

- Nous vous rappelons, afin de permettre la circulation des piétons, qu'il est de votre devoir de dégager le trottoir sur la longueur de votre habitation et qu'il est interdit de repousser la neige sur la route ou d'obstruer des voies de passage.
- Les tampons de regard, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres. En cas d'accident, les habitants sont responsables.

Attention !

- Nous recommandons à chaque famille de protéger son compteur d'eau contre le gel, les frais engendrés pour les réparations d'un compteur endommagé sont à la charge du client !
- Chaque foyer est responsable de sa vanne d'eau située à l'extérieur de la maison. Il est nécessaire que chaque propriétaire sache où elle se situe et qu'il vérifie de temps en temps son bon fonctionnement.
- Utilisez les bacs à sel mis à la disposition par la Mairie qui se trouvent aux passages délicats.

Savoir-vivre !

- Par jour de grand vent pensez à lester vos poubelles et ramassez-les, merci.
- Les règles de savoir-vivre reposent sur le respect d'autrui et l'aide à son prochain. Certains gestes demandent peu d'efforts et permettent de rendre la vie plus simple et agréable. Soutenir une personne âgée pour monter les escaliers, tenir la porte de la boulangerie à quelqu'un qui a les mains encombrées, ne pas jeter ses débris dans la rue, dire bonjour et merci, bref, des choses évidentes qui manifestement ne le sont pas pour tous. Des gestes du quotidien, tout bêtes, mais qui font toute la différence. La rue n'est pas une poubelle, la nature encore moins, les vieux, les jeunes et nos voisins sont sensibles et n'ont pas décidé de vivre dans votre jungle. Concernant le langage, faites vôtre le dicton de La Fontaine : «Veuillent les immortels, conducteurs de ma langue, Que je ne dise rien qui doive être repris».



Visite de courtoisie de Mme la sénatrice Catherine Belhiti, le 10 septembre 2020



INFO FIBRE

La plaque de Harreberg, dont dépend Hommert, est en phase d'ouverture de commercialisation.

Une réunion en visioconférence est prévue le 14 janvier 2021 afin de nous donner davantage d'informations.

Il est déjà acté que fin janvier/début février, Moselle Numérique enverra

un courrier à tous les logements de la commune afin de donner à chacun un maximum d'informations. Le site internet www.moselle-numerique.fr peut également vous renseigner quant aux fournisseurs d'Accès Internet disponibles sur notre zone.





Location foyer communal

(prix en euros TTC)

	Journée	WE
Grande salle + Cuisine	220	330
Habitants de Hommert	160	250
Demi-salle + Cuisine	180	280
Habitants de Hommert	130	210

(prix en euros TTC)

Location hébergement

Pour 1 nuit par personne (hors charges)	18
Groupe de 15 à 22 personnes : (hors charges)	240
Taxe de séjour (Par adulte et par nuitée) :	0,65
Suppléments à la demande :	
Draps	5
Forfait ménage	60

TIVOLI TARIFS 2021

Réservation : M^{me} REIBEL Jacqueline
Tél : 03.87.25.58.59 -
Fax mairie : 03.87.25.13.93
mairie.hommert@wanadoo.fr

Remise à la commune d'un défibrillateur !

Pour la seconde année consécutive NORMA (Fondation Manfred ROTH) a accordé une contribution pour l'achat de défibrillateurs dans les communes.

Quinze communes avaient été équipées en 2019. Afin de pouvoir équiper toutes les communes qui ne l'étaient pas, la CC-SMS a complété la participation de la fondation MANFRED ROTH.

Le défibrillateur a été remis au maire le 15 décembre. Celui-ci sera installé près de la salle du foyer, afin d'être à disposition du public.



Réception de fin de travaux de la toiture du foyer, en présence de M. Reicheld Patrick, conseiller départemental.

Participation de MOSELLE EURO Département pour un montant de 30 000€ et du Plan Régional de soutien à l'investissement à hauteur de 19 179€.

Le site internet de Hommert est à votre disposition, consultez-le
www.hommert.fr

Conseil du 23 Juin 2020

• **Les délégués** des communes de Hommert et Harreberg, Mme ALVAREZ Florence, MM. BITTERLIN Daniel, LEFEBVRE Jean, MICHEL Philippe, REIBEL Jean-Jacques et SCHOTT Gérard élisent M. REIBEL Jean-Jacques président et M. MICHEL Philippe vice-président.

• **L'indemnité** de fonction du Président est fixée à 2.27% de l'indice terminal soit 77,41€/mois.

• Un certain nombre de **compétences** sont déléguées au Président afin de favoriser la bonne administration inter-communale.

• Le **compte administratif 2019** est voté par le SIVOM. Celui-ci se solde ainsi :

- un excédent de 25.748,91 € en section de fonctionnement

- un excédent de 8.853,68 € en section d'investissement

Par intégration des résultats de 2018, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants :

- un excédent de 40.079,78 € en section de fonctionnement

- un déficit de 10.685,74 € en section d'investissement

• **Affectation de résultat** : Compte tenu d'un solde d'exécution d'investissement déficitaire, le solde de fonctionnement sera affecté de manière suivante : la somme de 29.394.04 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) et la somme de 10.685,74 € sera affectée au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) du budget primitif 2020.

• **Participation** : M. le Président informe les membres du SIVOM que la participation financière de chaque commune sera fixée à 55.500 euros pour l'année 2020.

• Vote du budget primitif :

En section de fonctionnement :

Dépenses : 154.400,04 €

Recettes : 154.400,04 €

En section d'investissement :

Dépenses : 64.534,78 €

Recettes : 64.534,78 €

Conseil du 22 Octobre 2020

• **Adhésion au CNAS.** Le Conseil du Sivom se prononce favorablement à l'adhésion au CNAS de ses agents.



Le SDIS ayant fait dotation d'un nouveau véhicule à l'unité opérationnelle de sapeurs-pompiers, la commune de Hommert a récupéré l'ancien véhicule (qui lui appartenait). Vu l'aspect utilitaire et le faible coût (3000 €) du véhicule, le SIVOM a décidé de le racheter afin de parer aux défaillances de la camionnette qui n'est plus très jeune.

• Remplacement du logiciel comptable

Un nouveau logiciel comptable étant nécessaire pour la bonne gestion de la comptabilité, le conseil du SIVOM décide de procéder au remplacement de l'ancien logiciel.

• **Demande de subvention** pour la réfection de la toiture de l'école. Le Conseil décide de solliciter la Région Grand Est dans le but d'obtenir une subvention pour la réfection de la toiture de l'école.

• Adhésion au Programme Fus@é.

La finalité du programme FUS@É est d'assurer la continuité entre l'école élémentaire et le collège permettant de créer les conditions optimales de réussite pour tous les jeunes Mosellans indépendamment du territoire concerné et d'être ainsi une source d'attractivité de ces territoires.

Le programme va de l'équipement numérique, matériel et logiciel, à la formation aux usages, pour le premier degré, à l'échelle de tout un département. Cette action facilite la liaison entre les écoles et leur collège de rattachement et favorise les apprentissages du cycle 3.

Le Conseil du Sivom, conscient qu'il s'agit d'un outil de travail supplémentaire et sans doute bénéfique est d'accord sur le principe mais souhaite un chiffrage des travaux à effectuer.

• Reprise de concessions

Le Président informe le Conseil : la mise à jour des concessions du cimetière a généré environ 10.000€ de recette cette année.

51 concessions doubles ont été renouvelées dont 2 pour 30 ans, 13 concessions simples et 1 triple ont également été renouvelées. 3 dons provenant de propriétaires de concessions à perpétuité ont également été enregistrés.

Enfin, 9 concessions non-renouvelées reviennent au SIVOM.

Le Président propose qu'une concession simple et une double soient continuellement prêtes afin de pouvoir répondre à la demande.

Ancien véhicule des sapeurs-pompiers

Le Conseil du SIVOM après délibération accepte à l'unanimité d'acheter l'ancien véhicule des pompiers de Hommert afin que celui-ci puisse être utilisé par l'ouvrier intercommunal. Le prix de vente est fixé à 3.000€.

Conseil du 3 décembre 2020

- La dérogation de l'organisation de la semaine scolaire arrivant à échéance, le Conseil du Sivom décide à l'unanimité de demander la prolongation de celle-ci, afin de laisser les horaires de l'école inter-communale inchangés :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h15-11h45	13h30-16h00
Mardi	8h15-11h45	13h30-16h00
Jeudi	8h15-11h45	13h30-16h00
Vendredi	8h15-11h45	13h30-16h00

SIVOM - Hommert-Harreberg : DÉLIBÉRATIONS

- Le président expose que le temps de travail, d'une durée de 24h hebdomadaire de l'ATSEM n'est plus suffisant pour assurer l'accueil des enfants.

Le CS décide d'augmenter le temps de travail de Mme Kolopp Isabelle de 2 x 10 mn/jour, portant ainsi à 20 h et 12 mn le temps de travail annualisé.

Le CS propose que les 4 heures de travail imposées pour la journée de solidarité de Mme Kolopp soient utilisées pour réaliser un nettoyage des jouets.

- Le CS autorise le président à solliciter l'attribution d'une subvention supplémentaire concernant la réfection de la toiture du logement de l'école (travaux pour un montant de 21.766 €, dont une subvention

DETR de 6.529€ est d'ores et déjà accordée).

- Le président informe le conseil que Mme l'inspectrice propose de déplacer le cycle 3 (Cm1-CM2) vers l'école de Walscheid à la rentrée 2021. Une réponse est souhaitée pour février.

SIVOM - Hommert-Harreberg : CIMETIÈRE



Le cimetière de Hommert-Harreberg compte 179 concessions :

111 côté gauche et 68 côté droit.

117 concessions sont à jour de paiement.

31 concessions sont à perpétuité. Seuls les titulaires de 3 concessions à perpétuité ont répondu favorablement à notre sollicitation : un don pour contribuer financièrement à l'entretien du cimetière. Nous les remercions vivement.

10 concessions non-renouvelées. Ces tombes seront récupérées progressivement par le Sivom, afin d'avoir en permanence une concession double et deux concessions simples de disponibles.

21 concessions restent sans réponses des courriers faits aux titulaires ou sont sans héritiers connus.

Le columbarium compte 18 cavernes :

12 cavernes sont attribuées en concessions de 15 ou 30 années.

6 cavernes sont disponibles.

Le coin des OCB !

Nettoyage du cimetière effectué par quelques bénévoles le 17 octobre 2020.



PRIX des concessions : Dès la première réunion du Sivom en 2021, nous procéderons au réajustement des prix des diverses concessions.

SIVOM - Hommert-Harreberg

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE

En ce premier semestre, la situation de notre école intercommunale est en constante évolution.

Mme Isabelle Schott, titulaire du poste lors de l'année scolaire 2019-2020, a obtenu à sa demande, une mutation pour un poste de remplaçante sur le secteur de Sarrebourg.

Suite à ce départ, Mme Doria Judith Haller a été titularisée sur le poste vacant mais n'a pas pu prendre ses fonctions, elle est en congés maternité jusqu'en début d'année 2021.

Depuis la rentrée de septembre, l'intérim est assuré par des remplaçantes, tout d'abord Mme Isabelle Schott, relayée par Mme Isabelle Bourst depuis le mois de novembre.

Soucieuse de l'efficacité du système pédagogique pour l'épanouissement des élèves et de leur préparation à l'entrée au collège, Mme Antoni, inspectrice en charge de notre école, a souhaité rencontrer les élus du Sivom.

Elle a suggéré, dans le but d'alléger la charge de travail de l'enseignant en poste (spécifique à une classe unique), un regroupement des élèves des classes de CM1 et CM2 avec ceux de Walscheid à la rentrée de septembre 2021.

Les élus ont rencontré les parents des élèves qui pourraient être concernés par ce changement, afin d'obtenir leur avis sur la question.

Les parents ont décidé d'un commun accord, que la responsabilité de cette décision revenait à l'ensemble des parents d'élèves de l'école.

Une réunion avec la présence de Madame Antoni qui expliquera ses motivations, sera organisée au mois de janvier. Tous les parents des élèves scolarisés à l'école de Hommert-Harreberg seront invités. A la suite de cette réunion, chacun se prononcera par vote (comme ce fut le cas au moment de la décision de la classe unique).

Le SIVOM se conformera au choix des familles. Quelque soit l'issue de cette décision, la motivation primordiale doit être le bien-être et l'efficacité de l'éducation de nos enfants.

Les présidents du SIVOM
Reibel Jean-Jacques et Michel Philippe



Rentrée 2020-21

SIVOM - Hommert-Harreberg

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE



La classe unique a permis aux enfants de faire preuve de plus de patience, d'autonomie, d'entraide et de solidarité. Ils ont été très actifs cette année encore.



2020 a été une année particulière, les projets ont été mis entre parenthèses par le Coronavirus. Les enfants ont alors dans un premier temps suivi des cours à distance grâce à internet et à leurs proches, puis sont revenus progressivement en classe. Ils ont pu exposer et partager leurs réalisations grâce au site « Ariane 57 ».



Visite du Saint Nicolas

SIVOM - Hommert-Harreberg

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE

Les enfants ont également participé à un concours de dessins du Crédit mutuel, ils ont tous eu un petit cadeau et trois d'entre eux sont sortis gagnants : Gabin, Julie et Grégoire. Bravo à

eux ! Le Crédit mutuel offre l'entrée au parc Sainte Croix mais cette sortie est hélas reportée à cause de la Covid.



Pour clore cette première période, un petit bricolage sur le thème de Halloween a été proposé, suivi d'un goûter offert par l'association des parents d'élèves.
Merci à eux !



PÉRISCOLAIRE

Suite à la réorganisation de l'école, une salle de classe a été ré-aménagée afin de pouvoir accueillir les enfants du périscolaire.

Ceci a permis au SIVOM de louer le logement de l'école précédemment utilisé par celui-ci.

La fréquentation du périscolaire est plus que satisfaisante depuis la rentrée de septembre :

314 repas ont été consommés. De 5 à 7 enfants sont accueillis chaque jour par les bons soins de Sylvie Tussing.



Le Périscolaire a été installé dans une salle de classe libre.

HORAIRES-TARIFS 2021

Matin : 7h à 7h30 : 1€

7h30 à 8h15 : 2€

Midi : 11h45 à 13h30 : 8€
(repas compris)

Soir : 16h à 17h : 2€

17h à 18h : 2€

Ci-contre madame
Sylvie Tussing



NOUVELLE ASSOCIATION INTER-COMMUNALE

Comme annoncé dans le flash inter-communal de novembre 2020, une vingtaine de jeunes, issus de nos 2 villages se sont impliqués pour proposer et animer diverses activités.

Le second confinement est hélas, venu perturber leurs élans, seule la réalisation d'une zone **BIKE PARK** a vu le jour.

Plusieurs bonnes volontés adultes s'étant manifestées pour soutenir et s'impliquer dans la mise en place d'une association, et nous les remercions vivement, nous organiserons, dès que la situation sanitaire le permettra, une réunion où il sera procédé à la rédaction des statuts de cette association et à l'élection d'un bureau, conformément aux textes réglementaires en vigueur.



Eddy Schneider notre ouvrier communal, épaulé cette année par **Guillaume Kuhnle** de Harreberg, qui a pu profiter d'un job d'été, entièrement financé par le Département de la Moselle.



Le réseau d'eau

L'adhésion des communes de Hommert et Harreberg au Syndicat Intercommunal des eaux de Wintersbourg (SIEW) dont le siège se situe 1 rue Bel Air à Réding est effective depuis le 29 Septembre 2020.

Hommert fait à présent partie des 34 communes qui composent le SIEW. 29 communes sont situées en Moselle et 5 dans le Bas-Rhin.

En tant qu'abonné de Hommert, la facturation de votre consommation d'eau sera désormais établie par le Syndicat des Eaux de Wintersbourg. Les tarifs resteront identiques à ceux appliqués par le SIE de Harreberg et Hommert, à savoir :

Prix du mètre cube d'eau : **1,90 € TTC**

Taxe d'abonnement

(par compteur et semestre) :

14 € TTC

Taxe d'assainissement déterminée par la CCSMS.

Désormais, le service, l'entretien et le renouvellement du réseau d'eau potable sont assurés par le Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

L'approvisionnement d'eau à votre commune se fait toujours à partir de vos propres sites de production (sources et forage).

Vous distribuer une eau de qualité est notre priorité. Elle doit respecter les limites et les références de qualité préconisées. L'Agence Régionale de Santé (ARS) contrôle régulièrement ses paramètres physicochimiques et bactériologiques. Cette surveillance rigoureuse permet un suivi régulier de votre réseau et une intervention rapide et efficace de nos services techniques en cas de dépassement des normes.

Organe délibérant de 68 membres, le Comité Syndical est composé de deux délégués titulaires et un délégué suppléant par commune.

HOMMERT : Vos délégués titulaires : M. REIBEL Jean-Jacques et M. ESCHENBRENNER Thierry. Votre déléguée suppléante : Mme KREMER Monique

HARREBERG : Vos délégués titulaires : M. MICHEL Philippe et M. BITTERLING Daniel. Votre déléguée suppléante : Mme LENTZ Astride.

Le SIEW est dirigé par un bureau syndical composé de douze membres, en charge des affaires courantes dont le président est M. LOUTRE Denis, maire de Réding.

Un site internet est à votre disposition : www.sie-wintersbourg.fr

Il vous apporte toutes les informations concernant l'historique et l'organisation du Syndicat, l'eau potable, le service, les communes membres, etc... et vous permet également de télécharger différents formulaires et règlements du service.

La continuité, la qualité et la performance de notre service sont assurées 24h/24, 7j/7, avec notamment un service d'astreinte joignable au **03.87.03.09.41** (un transfert d'appel est effectué le soir et le week-end).

Nos bureaux sont ouverts :

Lundi, Mardi et Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et Mercredi et Vendredi de 8h00 à 12h00.

Loutre Denis
Président SIE Wintersbourg



Cadeaux pour le départ de Isabelle Schott

Mobilisés malgré tout

Malgré la situation sanitaire due à la COVID 19, l'année scolaire 2019-2020 restera tout de même une année bien remplie pour notre association.

Comme les autres années nous avons participé à la fête de St Nicolas organisée par l'école en offrant des livres aux élèves, offert des goûters d'Halloween et de Carnaval à l'école. Malheureusement avec la crise sanitaire nous n'avons pas pu offrir aux élèves un repas de fin d'année scolaire comme les années précédentes, ni de sortie de fin d'année. Les enfants étaient un peu déçus mais tous ont compris la situation particulière qui nous empêchait de leur organiser



Une serviette microfibre personnalisée pour chacun.



cette « petite » fête d'école rien que pour eux.

Nous avons néanmoins bravé l'épidémie le dernier jour de classe en offrant aux élèves partant en 6ème ainsi qu'à l'unique élève pas-

sant au CP une serviette microfibre personnalisée.

Nous avons également ce dernier jour de classe, tenu à dater un moment important concernant l'institutrice Isabelle SCHOTT. Après 18 années passées dans notre école de village avec nos enfants, Isabelle SCHOTT a obtenu un poste d'enseignante remplaçante dans le secteur Moselle Sud.



Les élèves et l'APAEIHH, ont seuls offert à l'institutrice des présents et des petits mots sympathiques ornés d'un joli bouquet de fleurs.

J'ai pris à cette occasion une photo de classe, les parents qui souhaitent avoir un souvenir de cette année 2019-2020 peuvent me le faire savoir par mail ou sms.

ape.hommert.harreberg@gmail.com ou au 06.82.22.88.27.

L'association tient aussi à remercier Monsieur et Madame MAMEAUX, gérant de « La Pause Gallo Romaine » pour leur contribution au bon fonctionnement de notre association et leur dévouement vis-à-vis de l'école. Ils ont à l'occasion de leur cessation d'activité souhaité offrir aux enfants ainsi qu'au corps enseignant des chocolats.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous écris ces quelques lignes. Après 6 années en qualité de présidente de l'APAEIHH, l'année scolaire 2020-2021 sera pour moi la dernière. Cette association je l'ai vu naître et grandir et j'espère de tout cœur qu'elle saura subsister encore quelques temps.

Je vous présente en mon nom ainsi qu'au nom de tous les membres de l'association, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Que l'année 2021 soit pour tous une année où le Coronavirus ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Qu'elle vous apporte à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles et proches, joie, bonheur et santé.

Amicalement

Laetitia HEIM,
présidente de l'APAEIHH.





2020 : mollets fringants et crampons au placard

Cette année 2020 a été celle du repos pour nos mollets et nos crampons.

Mais aussi celle du choix du club d'éviter les risques sanitaires en limitant les manifestations et en privilégiant la vie de famille des joueurs et supporters.

La saison 2019/2020 s'est terminée plus tôt que d'habitude avec un gel des compétitions en mars. Fort heureusement l'objectif était atteint avec un maintien dans notre division.

En septembre, la saison 2020/2021 et les compétitions ont repris mais depuis octobre nous sommes de nouveau à l'arrêt. A noter que 5 anciens joueurs sont revenus regarnir les troupes, un peu faible en juin dernier.

L'entraînement, le mardi et vendredi est bien suivi avec la présence du club voisin et ami de Schaeferhoff-Dabo. Une entente a même été créée en juin pour les équipes B le dimanche matin.

Joel Fischer a rempli pour une année supplémentaire en tant qu'arbitre. Merci Jo !

L'organisation de quelques matinées de nettoyage lors des périodes de déconfinement a permis de garder un terrain impeccable.

Coté manifestations, c'est le calme plat ! Quelques tentatives ou innovations ont bien essayé de voir le jour mais la raison l'a

emporté. L'ensemble des événements sont reportés à l'année prochaine :

- Pétanque en juin
- Beaujolais en novembre
- Et sans doute une 3ème fête car les finances en ont bien besoin.

L'ensemble du comité et les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de fin d'année en espérant vous retrouver le plus vite possible au stade du Tivoli.

Régis Litscher,
Président du FCH



Marche Gourmande



Comme presque toutes les bonnes choses, notre marche gourmande a été victime de la Covid -19. Cette année, aucune photographie pour illustrer notre bulletin....

Alors, j'ai repris les 19 s'Hommerter blatt déjà parus, et je les ai feuilletés...que de souvenirs ! Quelle aventure pour notre village ! Toutes ces photos, avec tous ces bénévoles qui ont mis la main à la pâte, pendant toutes ces années... QUEL BONHEUR !

En y regardant de plus près, les souvenirs affluent... l'idée de Jean Marc, le top départ, les débuts de l'aventure, le travail accompli, les différents parcours, les heures de préparation des repas, les ajustements de dernière minute, les couacs ! les éclats de rire, le stress des dimanches, la joie des marcheurs... le soulagement des lundis lorsque tout s'était bien passé, la fatigue... mais la fierté du résultat et de l'argent gagné et ré-investi dans le bien commun (environ 130.000€ essentiellement consacrés aux ré-aménagements de la salle communale).

Or, lorsque les beaux jours reviendront, nous devrions renoncer à tout cela par manque de bénévoles ? Notre marche gourmande fait la fierté de notre village. Nombreuses sont les communes avoisinantes qui nous envient ! Envient la force de l'engagement de nos bénévoles, si nombreux il n'y a pas si longtemps ! (+ de 120 pers).

Nous avons relevé le défi si souvent, alors qu'en sera-t-il cette année ? Si la crise sanitaire nous le permet, allons-y ! Tous ensemble !

Pour cela, nous devons nous mobiliser et serrer les coudes comme nous savons si bien le faire. Anciens, jeunes, recrues ou habitués ! Nous avons besoin de 120 personnes pour mener à bien l'aventure prévue le 8 août 2021. Les préparatifs commencent au mois de mars.

Si vous êtes décidés à participer, nous vous demandons donc de bien vouloir vous inscrire sur la liste des bénévoles présents le jour J, et avant. Afin que nous puissions envisager sereinement l'organisation de cette manifestation, nous devons avoir une liste de 100 personnes début mars, faute de quoi elle n'aura pas lieu. Si vous voulez faire partie des organisateurs, faites vous connaître... nous sommes preneurs et même demandeurs ! **VIVE LA MARCHÉ GOURMANDE !**

Florence Alvarez



VOS DEMARCHES AU PÔLE DECHETS

BESOIN D'UN BAC SANITAIRE ?

Un bac sanitaire peut être alloué à une personne en perte d'autonomie portant des protections anatomiques, en contactant le Pôle Déchets au **0800.807.018**.

Un certificat médical devra être fourni afin d'établir une convention.

DEMENAGEMENT / EMMENAGEMENT

Pour tout changement d'adresse, vous devez impérativement vous présenter au Pôle Déchets avec un justificatif de votre nouveau domicile et une pièce d'identité.

Si vous quittez l'arrondissement de Sarrebourg, n'oubliez pas de nous ramener votre poubelle d'ordures ménagères (couvercle bordeaux ou rouge). Sans la poubelle, le contrat ne pourra être clôturé et la ou les factures resteront dues.

CHANGEMENT DE SITUATION DU FOYER

Pour toute arrivée, départ, naissance ou décès au sein de votre foyer, contactez le Pôle Déchets au **0800.807.018** pour signaler

vos changements de situation et pensez à en informer votre mairie.

Les Déchetteries proches

Vallée de la Bièvre / Hartzviller :

03 87 25 58 36

Lundi 14h-18h • jeudi 9h-12h

samedi 9h-12h et de 13h-18h

Dabo (Neustadmuhl) :

03 87 07 38 64

Mecredi 9h-12h • vendredi 14h-18h

samedi 9h-12h et de 13h-18h

 **N° Vert 0 800 807 018**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Des infos relatives aux différents services de la Communauté de Communes sont sur le site internet de Hommert, consultez-le

www.hommert.fr

C'EST TOUT UN ART DE VIVRE ENSEMBLE

- Je ne stationne pas sur les trottoirs destinés aux piétons et respecte la limitation de vitesse dans le village.

- Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux.

- Pour les déchets verts, je me rends à la déchetterie. Brûler des déchets verts à l'air libre est strictement encadré, si quelques dérogations existent, la règle d'or c'est simplement ne pas incommoder le voisinage.

- J'entretiens ma propriété et ses abords, nettoyer le trottoir, tailler les haies, débroussailler...

- Jours fériés et dimanches, les travaux se font en sourdine !

- Animaux : je suis responsable de mon chien qui ne doit pas divaguer.

- Voisinage : privilégiez le dialogue et évitez le conflit. Veillez sur vos voisins plus âgés.

Communiqué CCSMS - Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage et améliorer le confort de votre logement ?



Faites appel à l'Espace Énergie Habitat !

Un **service** proposé par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud pour recevoir des conseils et un accompagnement **personnalisé, neutre** et **gratuit** afin de :

- Définir et prioriser les **travaux** à entreprendre dans votre logement
- Connaître les **aides publiques** disponibles pour votre projet
- Solliciter les **entreprises** qualifiées et locales
- Vérifier la compatibilité des **devis** avec vos objectifs de rénovation



Et si c'était le bon moment pour faire des travaux de rénovation énergétique ?

Pour plus d'informations, contactez le conseiller

- Par téléphone : **03.87.86.46.62** (lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30)
- Par mail : habitat@cc-sms.fr
- Permanences **uniquement sur rendez-vous** : 11 rue Erckmann Chatrian 57400 Sarrebourg





Un art venu du Brésil : la Capoeira maintenant à Hommert

Nouvelle activité « pour tous » à Hommert ! Des cours de capoeira sont proposés tous les vendredis à la Salle Communale

M. Eduardo MARQUES-CARNEIRO, nouvel habitant au village avec son épouse Julia et leur fille Evy, nous a contacté et nous a proposé d'animer une activité « **CAPOEIRA** » dès le mois de septembre. 13 personnes, réparties sur 2 niveaux, pratiquent cet « art martial ».

Un grand merci à Eduardo pour son investissement dans la vie sociale de notre village, l'originalité de cette activité étant un plus pour son rayonnement.

M. Eduardo Marques-Carneiro nous parle de cet art et de son école :

«La Capoeira est un art né au Brésil, synthèse de techniques martiales, d'expression théâtrale, de musiques et de chants. Notre association développe cette activité, à Strasbourg et environs depuis 2009. Sous la direction du Contremaître Eduardo Marques-Carneiro, pratiquant assidu depuis 28 ans. Plusieurs cours réguliers sont maintenant implantés à Strasbourg, Westhoffen, Arzviller, Héming, Dachstein et Gresswiller, regroupant plus d'une centaine de pratiquants de tous âges.

Cette année nous sommes très contents d'avoir démarré également des cours régu-

liers à Hommert. Les cours ont lieu tous les vendredis soirs : de 17h30 à 18h pour les tous petits (baby capoeira de 3 à 6/7 ans) ; à partir de 18h pour un cours mixte enfant/adulte.

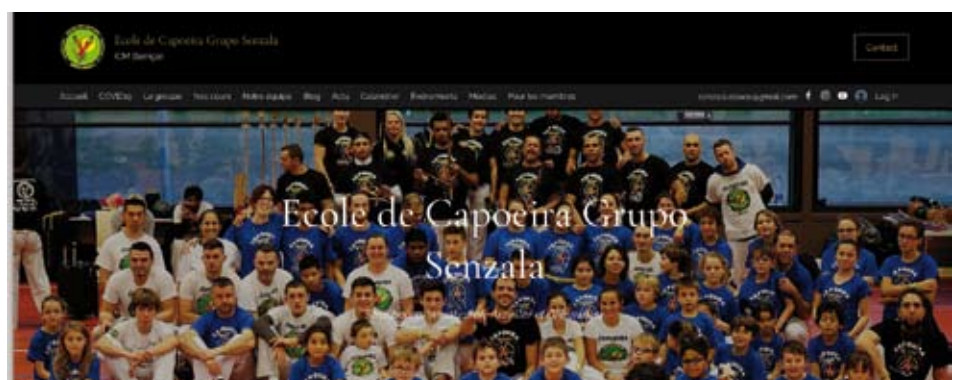
Nous assurons régulièrement des animations, initiations et démonstrations en partenariats avec des établissements scolaires, centres sociaux culturels, mairies et associations. Nous organisons également des activités extra telles que le « Capoeira Bruch », le « Capoeira ciné », la « Festa junina » (fête de Saint-Jean Brésilienne), « Carnaval », « Marché de Noël ». De plus, une fois par an nous avons un festival sur tout un week-end qui consiste à une riche série de stages de capoeira avec plusieurs Maîtres et professeurs invités, se terminant



par le passage de grade des élèves. Notre école est en lien avec de nombreux autres groupes dans la région Grand-Est et autre régions en France, mais également en Europe et au Brésil. Nous faisons partie d'un réseau très riche et dynamique.

Une séance de découverte gratuite est possible tout le long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations : 07.83.19.87.73 ; senzala.alsace@gmail.com ; www.k-poeira.com»





Nous avons tout prévu

Immersion dans les classes de CM1-CM2.

C'est pourtant un minuscule virus qui a mis l'économie à l'arrêt, cloué les avions au sol, nous a cloisonné dans nos foyers. Quelle leçon d'humilité !

Si la covid 19 continue d'occuper le haut de l'affiche, il ne faut pas qu'elle occulte la myriade de pathologies qui sont soignées quotidiennement dans les hôpitaux.

Elles n'ont pas disparu.

C'est dans ce contexte déstabilisant et anxiogène que les collectes de sang se poursuivent, nous rappelant si besoin en était l'aspect ESSENTIEL de cette mission.

C'est avec un protocole sanitaire adapté à la situation du moment que les 4 collectes prévues ont pu être organisées (photo ci-jointe).

Nous avons ainsi accueilli 172 donneurs dont, chose inédite, 14 premiers dons. Cette participation en temps de crise est réconfortante. Elle nous dit aussi que les jeunes ne sont pas indifférents, que la solidarité n'est pas tombée en désuétude.

Une immersion dans la salle de classe des CM1-CM2 nous a permis de sensibiliser les élèves à notre action (photos ci-jointes).

Ils ont fait preuve du plus grand intérêt et ont affiché une grande curiosité.

Ce fut un agréable moment pour nous, d'ailleurs toutes et tous sont de futurs donneurs, c'est sûr !

Bredele : Nous vous proposerons comme par le passé nos « bredele » (petits gâteaux) en novembre 2021. Cette manne est destinée à financer les repas des donneurs.

Il est à noter le soutien indéfectible des 2 communes, sans quoi notre activité serait compromise.





Il y a aussi ceux qui ont parcouru un long chemin à nos côtés, étant de toutes les collectes.

A André KESSLER, Jean LEFEBVRE ainsi que Edmond WEISS, atteints par la limite d'âge, nous exprimons notre reconnaissance au nom de tous les malades que vous avez contribué à secourir.

Retrouvez nous sur :

Facebook DSB HOMMERT HARBERG

Le site de Hommert, rubrique « associations »

Les donneurs de sang / D'bludspende

c'est ESSENTIEL

Prenez soin de vous



Jean-Luc HINERSCHIED
Président de l'amicale



*Les donneurs de sang bénévoles
de Hommert-Harreberg*

***Merci à tous, prenez soin de
vous et à bientôt !***

Calendrier des activités 2021

- 5 février collecte à Hommert
- 28 mai collecte à Harreberg
- 20 août collecte à Harreberg
- 14 novembre vente bredele
- 19 novembre collecte à Hommert

Rhésus

Une personne est dite « **rhésus positif** » si ses globules rouges possèdent l'antigène D, alors qu'elle est dite « **rhésus négatif** » si cet antigène est absent. Dans la population française, 85% des gens sont porteurs de cet antigène et ont donc un groupe sanguin +. Les 15% restants sont rhésus négatif. (Topsanté 27 mars 2015)

Compatible ou pas...

		Donneurs							
		O-	O+	B-	B+	A-	A+	AB-	AB+
Receveurs	AB+	🩸	🩸	🩸	🩸	🩸	🩸	🩸	🩸
	AB-	🩸		🩸		🩸		🩸	
	A+	🩸	🩸			🩸	🩸		
	A-	🩸				🩸			
	B+	🩸	🩸	🩸	🩸				
	B-	🩸		🩸					
	O+	🩸	🩸						
	O-	🩸							

A travers ce petit tableau nous pouvons voir que certains groupes sanguins sont compatibles entre eux, d'autres non. Le groupe sanguin AB+ peut recevoir de tous les groupes, mais ne peut donner qu'à son propre groupe. L'altruiste, c'est le donneur universel, le groupe O-, il peut donner à tous les groupes sanguins, mais ne peut recevoir que de son propre groupe.

Sapeurs-pompiers Hommert-Harreberg



FORMÉS ET ENGAGÉS POUR SAUVER

Chers habitants de HOMMERT,

Cette année 2020 restera certainement ancrée à jamais dans nos mémoires. Cette pandémie « COVID 19 » a touché notre planète entière.

Je souhaite avoir en cette période une pensée pour tous ceux qui ont eu la douleur de perdre un être proche ou de faire face à la détresse de la maladie dans leur entourage.

Mes pensées vont également aux 9 sapeurs-pompiers morts en service commandé au cours de l'année 2020. Nous pensons à eux et à leurs familles

Leurs sacrifices nous remémorent la devise des pompiers « sauver ou périr ».

Je remercie la municipalité de Hommert de me donner tous les ans la possibilité dans le Hommert Blatt de vous donner un bilan de nos activités.

En ce qui concerne l'unité opérationnelle de Hommert Harreberg, le fait le plus marquant de cette année a été la dotation d'un nouveau Véhicule de Premier Secours (VPS) par le service départemental d'incendie et de secours de la Moselle.

Ce nouveau véhicule d'une valeur de 90.000€ est le fruit d'un travail de longue date entrepris par votre chef d'unité mais également par tous les sapeurs-pompiers.

Ce VPS équipé aussi bien pour les interventions « Incendie » que pour les interventions

« secours à personne » que pour les interventions « diverses » est actuellement ce qui se fait de mieux pour le secours de proximité.

Je veux ici remercier ma hiérarchie, le capitaine KOCH Maxime commandant de compagnie et le colonel François Vallier Chef de corps départemental qui ont mis ce véhicule à disposition de mon unité.

C'est une marque de confiance envers tout le personnel de l'UO de Hommert Harreberg.

Avec cet engin nous intervenons partout où le Centre Opérationnel (CODIS) nous engage.

Bien sûr nous intervenons toujours sur nos deux communes mais nous sommes également intervenus sur les communes voisines tel que Dabo, Trois Fontaines, Arzwiller, Heselbourg, Hellert...

Ce nouveau véhicule nous a également été remis parce que nous avons actuellement le personnel formé et disponible pour l'armer. Je veux ici rendre hommage à tout mon personnel pour sa disponibilité quotidienne.

Nous sommes actuellement 9 sapeurs pompiers dont 6 qui peuvent se rendre disponibles quotidiennement. C'est toujours trop peu. C'est pourquoi, il nous faut conti-



nuer à susciter les vocations, à faire en sorte que les petites Unités opérationnelles comme la nôtre ne soit jamais en manque de personnel.

Portez l'uniforme de sapeurs pompiers, c'est préférer la vie des autres plutôt que son propre confort.

Quel bonheur de rentrer après une intervention avec le sentiment que l'on a pu aider quelqu'un dans le besoin. Dans la chaîne de secours notre place est prédominante, au plus près de la population.

Comme tous les ans je lance ici un appel à tous les hommes et femmes de Hommert Harreberg âgés de 16 à 55 ans à venir nous rejoindre ou des jeunes de 12 à 16 ans pour devenir JSP. Si nous voulons pérenniser notre service de secours nous devons coûte que coûte recruter. Créer des vocations sapeurs pompiers est bien sûr l'axe principal des années à venir.



Parlez-en autour de vous, posez-vous la question « et pourquoi pas moi »

Je voudrais que l'on médite sur une citation qui dit « du dévouement de certains, dépend la vie de beaucoup d'autres ».

Votre chef d'unité ainsi que son adjoint sont à votre disposition pour tous renseignements. N'hésitez pas à nous contacter.

Notre cœur de métier c'est l'opérationnel et notre activité reste soutenue.

En cette année 2020 nous avons réalisé 23 interventions avec un protocole sanitaire « COVID 19 » très strict.

Ces interventions se déclinent de la façon suivante :

13 secours à personne
1 feu de cheminée
3 destructions nids d'insectes
2 opérations diverses
3 feux de broussailles
1 feu électrique

Il faut être à tout moment apte à intervenir. L'amateurisme n'a pas sa place chez les pompiers

Se former est une obligation, de manière à être performant et efficace lors de nos missions.

Sachez que pour le UO de Hommert Harreberg cet investissement a représenté un volume horaire de formation très important : 200 heures pour 2020. Cet investissement est nécessaire, au regard des risques encourus, de la complexité de nos opérations et de l'exigence de notre société. Le danger est permanent, la fatalité et la routine n'ont pas de place dans notre activité.

Je veux ici féliciter deux sapeurs **Brichler Ines** et **Jungmann Chloé** qui ont réalisé tous les stages de leur formation SP.

Brichler Ines a suivi le stage et a obtenu ses galons de caporal.

Je veux également remercier mon adjoint **le sergent chef YAX Olivier**, responsable de la formation pour tout le travail qu'il accomplit au sein de notre unité.

Félicitations également à **Ghoufle Jamal** pour la médaille de vermeil pour 10 ans d'ancienneté et à votre serviteur pour la **médaille d'or** pour trente ans de service.

Dès que la crise sanitaire le permettra, nous organiserons avec l'aide des communes une grande cérémonie de présentation du nouveau véhicule, de la remise du fanion de notre unité opérationnel et la remise de médaille et de galons.

Enfin je vais terminer par remercier encore une fois tous les sapeurs pompiers pour tout le travail accompli durant cette année, pour leur engagement et leur disponibilité.

Je remercie également leurs compagnes qui, par leurs concessions, leur patience et compréhension contribuent au bon fonctionnement du centre.

Je remercie également les vétérans de Hommert et de Harreberg

Merci pour tout ce que vous avez fait avec tellement de ferveur que nous vous devons toute notre reconnaissance.

Et j'associe pleinement vos épouses.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Que 2020 laisse très vite la place à 2021

Que 2021 soit une réussite complète dans le domaine des sapeurs pompiers et de l'Amicale.

Que 2021 vous apporte santé et bonheur

Merci à tous.

Lieutenant SITZ Francis

Commandant l'Unité Opérationnel
de Hommert Harreberg

SDIS : Service Départemental
d'Incendie et de Secours

POMPIER : terme qui désignait le
mécanicien spécialisé dans le
fonctionnement des pompes à eau.

SAPEUR : utilisé dans l'expression
« sapeurs-pompiers », saper, consistait
à abattre le mur d'une maison par la
base, pour stopper l'avancée du feu.

Soldat du feu : expression tirée
de l'anglais : fighting fire (combattant
du feu)

En cas d'
URGENCE 18





Les membres de la Récré'active lors de l'Assemblée générale de février 2020.

La Récré'Active en sommeil

L'année 2020 a été pour notre association comme pour bien d'autres, une année sans précédent. La crise sanitaire a annulé toutes nos réunions de jeu, nos sorties restaurants, nos rencontres à ta bibliothèque etc.

Il est vrai que notre collectivité rassemble des cas fragiles devant cette épidémie. Nos gouvernants via les médias nous ont mis la peur au ventre en nous qualifiant de personnes à risques. Nous n'avons pas pu terminer notre atelier sur la mémoire, Il nous reste une séance à faire en 2021.

Nous avons quand même, avec toutes les précautions conseillées, ouvert trois fois la bibliothèque. Les Lecteurs n'avaient plus rien à lire, et pendant le confinement, la lecture devenait une occupation de première nécessité. Nous avons doté nos rayonnages de quelques volumes neufs.

La seule chose positive reste notre trésorerie. Pas d'activité, pas de dépenses.

Nous avons établi pour l'année 2021, notre calendrier des manifestations, en espérant que la situation sanitaire nous permettra de nous réunir à nouveau dès le 14 janvier.

Bien entendu, Il faudra encore respecter quelques usages de sécurité. Après les fêtes de fin d'année la situation pandémique risque de s'aggraver et nos gouvernants décideront peut-être, un nouveau confinement.

La Récré'Active remercie les conseils municipaux de Harreberg, Hommert pour l'espace qu'ils nous offrent dans Leurs bulletins communaux, ainsi que pour leurs subventions.

Nous remercions également les artisans et commerçants qui soutiennent les seniors de nos villages.

Le président et les membres de « La Récré'Active » souhaitent à tous les habitants de Harreberg, Hommert, Sitifort, une bonne année 2021 en espérant que la situation sanitaire et économique soit plus sereine.

Gérard MAURICE

**Les membres de
« LA RÉCRÉ'ACTIVE »
souhaitent à tous les citoyens
de Hommert et Harreberg
une excellente année
2021 !**

Pour tous renseignements s'adresser à
M. Gérard Maurice (Président de l'associatin)
14 rue de la Guinguette à Hommert -
Tél. 03 87 25 65 42



2021, la paroisse fête ses 300 ans

Comme chaque année, je profite de l'encart qui m'est réservé dans le bulletin municipal pour remercier particulièrement tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de notre paroisse de Hommert – Harreberg et qui rendent nos lieux de cultes accueillants à tous. (Fabriciens, choristes, fleuristes, agents d'entretien, sacristains, lecteurs, enfants de chœurs, etc.)

L'année 2020, comme vous le savez, a été marquée par l'épidémie Covid-19. Il n'y eu donc aucun baptême et aucun mariage. Notre communauté a cependant accompagné de ses prières 5 de nos défunts. Je tiens à exprimer ici toute ma sympathie aux familles qui ont perdu un être cher. Je voudrais aussi remercier les bénévoles et les paroissiens pour avoir mis en place et respecté les mesures sanitaires à l'église afin que chacun puisse venir prier avec les autres en toute sécurité.

Cette paroisse fêtera en 2021 ses 300 ans d'existence et nous tenterons de les célébrer comme il convient. Il ne s'agit pas de fêter uniquement des vieilles pierres mais aussi ceux et celles qui en ont été les pierres vivantes depuis trois siècles. Sans ces pierres vivantes, l'église paroissiale tombe en ruine.

Bonne et heureuse année 2021 à vous toutes et tous, croyants ou non ! Que nous contribuions ensemble à l'édification d'un monde plus juste et fraternel !

Abbé Stéphane BRUCKER,
curé de Hommert-Harreberg.



Abbé
Stéphane
BRUCKER

*Une **PAROISSE** est une organisation qui est la subdivision de base d'un diocèse de l'Église, elle occupe un rôle essentiel dans la vie religieuse, elle est le lieu de culte pour les croyants. Depuis le concile Vatican II, la paroisse de l'Église catholique est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain.*

*Le **CURÉ** est un prêtre catholique qui est chargé de la cure c'est-à-dire qu'il a « charge d'âmes » d'une paroisse (en latin, cura animarum). Il est nommé par un évêque, dont il est le représentant et le délégué dans la paroisse. Il doit confesser et absoudre les péchés des personnes qui le souhaitent.*

Chanter, quel bonheur !

Nous terminons 2020, une année un peu particulière !

La chorale paroissiale partage malgré cette sinistrose les mélodies de Noël.

Nous vous donnons rendez-vous les dimanches jour de messe.

Restés fidèles aux célébrations que nous assurons dans la joie et la bonne humeur.

Pour négocier le virage vers 2021, nous gardons l'espoir d'une année meilleure.

Qu'elle nous permette de nous retrouver, de recréer nos liens, la fraternité si chère à notre pape François.



Le chant et la musique ont le pouvoir magique d'unir les êtres entre eux.

Madeleine Reibel

Conseil de fabrique

Chers Paroissiens,

C'est une certitude, l'année 2020 nous a tous destabilisés dans nos vies !

Avec le souci de préserver la santé des uns et des autres, nous avons dû sacrifier notre traditionnel repas du Pot-au-Feu. Ce dernier sera maintenu à une date ultérieure en fonction des conditions sanitaires.

Nous avons dû résoudre un autre problème qui est celui du nettoyage et du fleurissement de l'Église. Nous tenons ici à remercier Jacqueline et Josette pour le travail accompli au cours de ces années. Ce cas a été résolu grâce au courage de quelques bénévoles et de nos municipalités qui ont répondu généreusement à notre appel pour dégripper ce problème. Bernard Schmitt quant à lui, s'est acquitté du fleurissement. Merci à tous.

Par ailleurs, nous avons eu le privilège d'isoler les combles de notre Église grâce à la fameuse offre à 1€ !

En 2021, nous aurons le plaisir de fêter le Tri-Centenaire de notre Église.

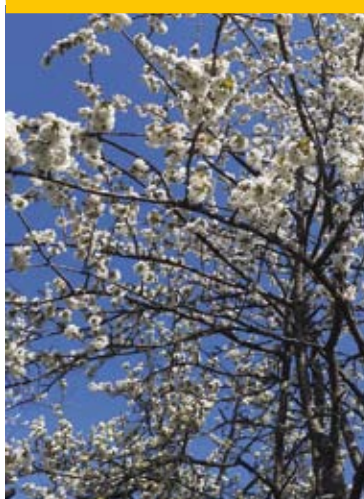
A cette effet, nous faisons appel à toutes les personnes de bonne volonté habitées de courage et de bonnes idées pour l'organisation de cette fête.

Pour sauvegarder votre Patrimoine, ne laissons pas le virus réfréner nos envies d'agir. Nous comptons sur votre soutien et vous en remercions d'avance.

Bonne Année 2021 Le Conseil de Fabrique.

Jeanne Berlocher





Calendrier des manifestations 2021

5 février	Collecte de sang à Hommert
11 février	Assemblée Générale de la Récré-Active au foyer de Hommert
27 mars	Nettoyage de l'Eglise de Hommert, appel aux bénévoles
25 avril	Repas Paroissial Hommert-Harreberg
28 mai	Collecte de sang à Harreberg
20 juin	Tournoi de pétanque par le FC Hommert
24 juin	Repas d'été de la Récré-Active au foyer
27 juin	Marche à Harreberg
2 juillet	Assemblée Générale du FC Hommert
3 juillet	Fête Nationale par l'Amicale des Pompiers
8 août	MARCHE GOURMANDE
20 août	Collecte de sang à Harreberg
10 septembre	Assemblée Générale de la Marche Gourmande
26 septembre	Repas paroissial Hommert-Harreberg (si 1ère date reportée)
16 octobre	Nettoyage du cimetière par les bénévoles
17 octobre	Repas des ANCIENS
24 octobre	Tricentenaire de l'Eglise de Hommert
30 octobre	Marche de Halloween à Harreberg
11 novembre	Armistice à Harreberg et vente des calendriers par les sapeurs- pompiers
14 novembre	Vente des Bredele par l'Association Des Donneurs de Sang Bénévoles
19 novembre	Collecte de sang à Hommert
20 novembre	Soirée Beaujolais nouveau par le FC Hommert
10 décembre	Fête de la St Nicolas à l'école
12 décembre	Fête de la Ste Barbe